

LE PETIT

OCTOBRE 2015

Argentat

QUOI...



Edito



A Argentat, notre diversité est certainement un trait particulier et, dans tous les cas, une réalité. Nous sommes à la fois, argentacois de souche ou fraîchement arrivés ou depuis quelques décades. Nos origines sont aussi très variées : du Nord de la France ou du Sud-Ouest, d'Espagne ou du Portugal ou de beaucoup plus loin. Nos croyances sont diverses et nos professions encore plus : le monde commerçant côtoie, au quotidien, les agriculteurs ou le personnel de Blocfer. Nos conditions d'existence ne sont pas toujours équitables. Mais chacun, dans cette petite cité, sait bien qu'il nous faut un climat partagé de confiance, un climat fraternel de tolérance et de solidarité ; qu'il n'est jamais donné et qu'il faut chaque jour, le reconstruire.

Ces valeurs, beaucoup les ont comprises et les font vivre, par exemple en rejoignant les associations ou encore en préparant nos fêtes tout au long de l'année comme la Fête sur le Pont, ... etc. Elles constituent un ciment indispensable pour, malgré nos différences et nos visages multiples, continuer à partager ce que nous avons de meilleur.

Jean Claude LEYGNAC
Maire d'Argentat

Sommaire

Scolaire	page 2
Social	page 3
Cadre de vie	page 5
Travaux	page 9
Tourisme	page 11
Patrimoine	page 12
Culture	page 13
Evènements	page 15
Actualités	page 20
Animations	page 21

200

C'est le nombre d'élèves d'inscrits à l'école primaire publique à la rentrée 2015/2016 (78 enfants en maternelles et 122 en élémentaires). Il faut ajouter à cet effectif 14 enfants dans la nouvelle classe créée cette année pour l'accueil dès 2 ans.

Pour mémoire, la précédente rentrée scolaire comptabilisée 224 élèves.



Hôtel de Ville
Avenue Pasteur
BP 48



19400 ARGENTAT
Tél. : 05 55 28 10 91



Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
et le samedi matin de 9h à 12h

Directeur de publication : Jean-Claude LEYGNAC
Rédaction : Anne VIEILLEMARINGE, Carole MAJA, Daniel BRICE,
Frédéric PESTEIL et Rodolphe MAILLES

Conception : Sandra PAIR

Crédits photos : Anne VIEILLEMARINGE, Jean PELLION, Daniel BRICE,
EHPAD, Lilian Marolleau, Fotolia

Impression : Imprimerie Champagnac à Aurillac

Tirage : 1650 exemplaires

Distribution : La Poste

La rentrée scolaire à Argentat

Des établissements performants et accueillants



pouvoir s'épanouir dans un bel environnement. Les enfants de l'école élémentaire vont quant à eux bénéficier d'une enseignante supplémentaire à raison de deux après-midi par semaine.

DES INVESTISSEMENTS

En outre, les agents municipaux se sont mobilisés pour réaliser des travaux dans les deux écoles. Cette étape indispensable avant la rentrée a permis de réparer, changer et créer de nouveaux aménagements. En matière d'équipements, toutes les classes de l'école élémentaire sont désormais dotées de tableaux interactifs. Cet investissement permet d'accompagner les élèves dans la découverte des nouvelles technologies, et ce dès la maternelle (celle-ci étant également dotée, depuis la rentrée, d'un tel tableau). Enfin, à l'initiative de l'association des parents d'élèves et de Mme Billet, trois ordinateurs ont été gracieusement cédés par le Conseil Départemental.

La municipalité souhaite une bonne année scolaire aux élèves, aux enseignants mais également aux parents et au personnel qui s'investissent toute l'année pour la réussite de nos enfants.

800 ÉLÈVES

La rentrée scolaire des quatre écoles d'Argentat s'est effectuée mardi 1^{er} septembre. Ce sont, en tout, plus de 800 élèves qui ont été accueillis de la maternelle à la terminale.

Au cours de cette journée, un groupe d'élus de la mairie, accompagné du Directeur Général des Services, a rencontré les chefs d'établissement : Madame Pukica pour l'école élémentaire publique, Madame Marche pour l'école maternelle publique, Madame Beziers-Dardier pour le Collège public et Monsieur Farges pour l'ensemble scolaire Jeanne d'Arc.

EXCELLENTS RÉSULTATS

Un point sur la situation a ainsi pu être réalisé pour chaque établissement concernant les effectifs, leur perspective, les travaux envisagés mais également les projets et innovations éducatifs. Il faut noter les excellents résultats obtenus par les établissements d'Argentat cette année tant pour le brevet des collèges que pour le baccalauréat.

Concernant l'école maternelle publique, le nouveau dispositif mis en place pour accueillir les enfants de moins de 3 ans remporte un franc succès. Quatorze jeunes enfants sont déjà inscrits à l'année (10 présents à la rentrée) et vont



EHPAD

Un lieu de vie

PAROLES DE RESIDENT

André, 85 ans :

«Je prends le temps de vous écrire quelques lignes depuis mon bureau dans ma chambre à l'EHPAD d'Argentat. On m'a demandé de parler de mes journées ici, de ma vie dans cet établissement. Eh bien j'aurais tellement de choses à dire que je ne sais pas par où commencer. J'essaie de participer à toutes les animations qui sont organisées quotidiennement matin et après-midi. Le matin, la lecture du journal est très prescrite et très appréciée par un grand nombre d'entre nous. Il va même falloir pousser les murs. Elle nous permet de discuter, échanger, rire, s'émuvoir, débattre... sur

l'actualité et les reportages. D'autres matins, nous pouvons aussi aller à la foire de la ville, à la médiathèque, participer à des ateliers pâtisserie...

Nous avons des tas d'ateliers différents : les ateliers « jeu de tête » où on se creuse les méninges, les jeux d'expression, les coulisses, le chant, les spectacles, les fêtes, les ateliers créatifs, les débats, les expositions qui sont installées dans l'EHPAD, les rencontres avec les enfants, les séjours vacances, les ateliers « sport », les lotos, les massages, les journées à thème ou nous voyageons à travers le monde sans sortir de l'établissement.

Ce que je préfère, ce sont les sorties lorsque nous partons pour

la journée. Ma voisine de table qui est en fauteuil roulant est venue pour la première fois il y a quelques semaines. Elle qui parle peu et mange comme un moineau, a été méconnaissable lors du pique-nique au bord de l'eau, elle souriait, parlait sans s'arrêter (je ne pensais pas qu'elle avait tant de choses à dire) et elle mangeait seule...

Voilà, j'ai dû synthétiser car j'ai tendance à beaucoup parler pour raconter ma vie ici. Et je vais devoir vous laisser car j'ai un atelier qui m'attend et je ne veux pas être en retard. Nous allons rire, échanger, bouger, nous émuvoir une nouvelle fois... nous allons vivre tout simplement...»



L'EHPAD D'ARGENTAT

L'EHPAD d'Argentat se situe dans le quartier résidentiel du Bastier. Il bénéficie d'un parc ombragé.

146 RÉSIDENTS

Il accueille 146 résidents en hébergement permanent dont 12 dans une unité sécurisée.

Les chambres avec salle de bain (sanitaire, douche et siège de douche) sont d'une superficie de 20 m2. Cinq salles à manger climatisées accueillent les résidents au moment des repas. Des salons sont à disposition pour accueillir les familles ou pour des moments conviviaux.

DES PROFESSIONNELS À LEUR CÔTÉ

Les services se divisent en plusieurs pôles :

- l'accueil est ouvert de 8h à 12h et de 14h à 17h30
- les soins sont assurés par du personnel qualifié, organisés par deux cadres de santé sous la responsabilité d'un médecin coordonnateur (les résidents ont le libre choix de leurs intervenants médicaux)
- l'animation est assurée par un animateur diplômé,
- les services administratifs (direction, admissions, comptabilité, secrétariat, ressources humaines, services économiques)
- les services logistiques (blanchisserie, restauration, services techniques),
- divers services sont également à la disposition des résidents :

- la Petite Boutique,
- la bibliothèque,
- le salon de coiffure.

Le prix de journée pour 2015 à la charge du résident est de 65,16 €

Pour tous renseignements : Tél. 05.55.28.18.93 - accueil@ehpad-argentat.fr

Argentat entend réaffirmer son centre-ville



Comme de nombreuses communes françaises, Argentat connaît, ces dernières années, une situation de dévitalisation. Celle-ci se traduit, entre-autres, par une perte d'attractivité, un vieillissement de la population, la fermeture des commerces traditionnels et un affaiblissement de ses fonctions de centralité (offre de services, activités marchandes et économiques en général, ...).

Pourtant, Argentat bénéficie de nombreux atouts : des activités économiques porteuses, la Dordogne, le patrimoine bâti, le positionnement touristique, le tissu associatif, ...

UN CENTRE-BOURG DYNAMIQUE ...

Le cœur de ville d'Argentat constitue un enjeu majeur dans la mesure où ce dernier nécessite d'être repensé

dans ses usages et ses pratiques. La présence d'un centre-bourg dynamique et animé est un gage de qualité de vie, de cohésion sociale et de développement économique local pour les habitants du territoire. Désormais, il doit s'agir de concevoir et de promouvoir le centre-ville comme un espace d'ancrage, et non pas simplement de passage. Il s'agit donc d'intervenir sur la dimension

à la fois identitaire, conviviale et agréable liée au plaisir de pratiquer le centre-ville en réinterrogeant notamment la place et le statut de l'automobile dans l'espace urbain (circulation, stationnement), tout en conservant son accessibilité et sa praticité pour les populations environnantes et les visiteurs.

Ce projet s'inscrit dans les critères définis par le contrat de pôle structurant régional pour lequel la ville d'Argentat a été retenue en juin 2015. Elle pourra bénéficier à ce titre d'un montant maximum de subvention régionale de 350 000 €.

... ET ATTRACTIF

La stratégie définie par la Ville d'Argentat s'appuie sur une réflexion transversale et doit permettre de renforcer l'attractivité du centre-ville en :

- améliorant le cadre de vie des habitants pour accueillir de nouveaux habitants en recherche de qualité de vie
- valorisant le patrimoine urbain et paysager, et notamment la relation de la ville avec la Dordogne
- soutenant les commerces implantés, voire même d'en attirer de nouveaux dans une stratégie globale de développement.
- assurant l'accessibilité PMR aux espaces publics
- favorisant le déplacement doux et les cheminements dans la ville (en particulier des quais au cœur de ville)

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Dans le cadre de la stratégie préalablement définie, la municipalité a décidé de renforcer l'attractivité du centre-ville en ciblant cette fois les avenues Henri IV et du jardin public ainsi qu'une partie de la rue du Teil. Pour cela, la Ville d'Argentat a mandaté une équipe d'étude ayant pour mission de proposer des scénarii d'aménagement de ces espaces publics tout en adaptant, par une intervention légère, les aménagements déjà réalisés avenue Pasteur.

Cette équipe bordelaise, qui a commencé sa mission au mois de juillet, est pluridisciplinaire : elle est composée de Pierre LASCABETTES (architecte-urbaniste), d'IRIS Conseil (approche technique Voirie Réseaux Divers, mobilité et stationnement) et de Nathalie PINEL (approche économique, commerciale et touristique).

CONCERTATION AVEC LES COMMERÇANTS

Au-delà des aménagements urbains pouvant être réalisés sur ce périmètre, la Ville d'Argentat souhaite en effet porter une attention et un traitement particulier sur les commerces. C'est la raison pour laquelle la municipalité a imposé un accompagnement de l'équipe pour la vie commerçante et à venir. Des rencontres de cette équipe avec

des commerçants seront ainsi réalisées.

Leurs propositions devront répondre à un certain nombre de points dont :

- la valorisation des avenues Henri IV et du jardin public ainsi qu'une partie de la rue du Teil et leurs abords, afin de susciter le désir de s'arrêter pour les touristes mais aussi le désir d'investir pour des porteurs de projets privés.
- le lien entre les quais et bords de Dordogne et le cœur de ville, et plus particulièrement le rôle de l'avenue du jardin public dans un parcours de loisirs ou de tourisme.
- la question de la circulation et du stationnement, des riverains et des différents usagers des espaces publics, en prenant en considération les besoins spécifiques de la saison estivale.

Au travers des objectifs arrêtés, l'équipe accompagne la Ville d'Argentat quant au choix à effectuer afin de mettre en cohérence les objectifs de redynamisation du centre-ville et les actions à engager à travers la conception et la mise en œuvre des espaces publics sur le périmètre déterminé. Les éléments programmatiques seront ainsi arrêtés en janvier 2016.

Modification du P.L.U.

Pour un développement d'Argentat



BLOCFER

©Lilian Marolleau

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville d'Argentat a été approuvé en 2008. La municipalité souhaite aujourd'hui initier plusieurs évolutions de ce document d'urbanisme. Pour cela, la procédure de la modification simplifiée du PLU a été engagée le 8 septembre dernier par le Conseil Municipal pour deux opérations d'importance et capitales pour le développement économique et sportif de la commune.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En premier lieu, et au regard de sa volonté de faire du site argentacois son pôle de compétence bois, le Groupe DEYA prévoit d'investir massivement dans Blocter. Il envisage pour cela une extension de son usine et sa modernisation. Pour cela, une modification du zonage du PLU s'avère nécessaire et consiste en une extension de la zone dédiée à de l'activité économique aux dépens de la zone U affectée à de l'habitat.

Très sensibles à ce projet et motivés, Jacques JOULIE, Adjoint à l'urbanisme, et les services municipaux avaient entrepris depuis de nombreux mois des pourparlers avec le groupe DEYA pour que ce projet soit engagé. Il va de soit que cet agrandissement est essentiel pour le devenir du site et assurerait sa pérennité et la création de nombreux emplois. C'est la raison pour laquelle la municipalité s'implique fortement dans ce dossier majeur pour le devenir de la Ville.

DÉVELOPPEMENT SPORTIF

La seconde modification concerne un terrain situé derrière le stade Raymond Ducros, afin d'y étendre la zone dédiée aux équipements sportifs. En 2003, la commune d'Argentat a fait l'acquisition de la parcelle située derrière la salle multi-activités, afin d'y édifier un stade d'entraînement aux normes de la Fédération. Suite à la demande d'un investisseur qui souhaitait

réaliser un lotissement composé de six maisons d'habitation, la commune d'Argentat, à la suite d'un échange de terrains, avait initié une procédure de modification du PLU en 2012, abandonnant son projet sportif au bénéfice d'une opération immobilière. Aujourd'hui, le groupe Bouygues Immobilier a décidé d'abandonner son projet sur ce terrain, au profit d'un terrain situé avenue

Joseph Vachal. Pour ce motif, et au regard des effectifs importants du club de football, la commune d'Argentat souhaite revenir au zonage antérieur à 2012 pour préserver la réalisation future d'un terrain d'entraînement à proximité immédiate du stade d'honneur. Un pôle sportif homogène serait ainsi créé, garantissant la sécurité des sportifs, et en premier lieu celle des enfants.

MODALITÉS DE CONSULTATION DU DOSSIER

La délibération du 8 septembre 2015 et le dossier de modification simplifiée seront consultables en Mairie aux heures habituelles d'ouverture dès le mardi 3 novembre 2015, et ce jusqu'au vendredi 4 décembre inclus. Un registre sera également disponible en Mairie aux mêmes jours et heures dans lequel pourront être consignées les observations du public. Le dossier de modification simplifiée sera également consultable sur le site internet de la Ville d'Argentat aux dates évoquées ci-avant. A l'issue de cette mise à disposition, Monsieur le Maire dressera un bilan avant de soumettre le dossier à l'approbation du Conseil Municipal.

Lotissement «Le Bournel»

Vente de terrains

Avenue François Mitterrand

Sept lots viabilisés

Superficie entre 600 et 800 m²

Tarif : 30€ TTC / m²

Renseignements à la Mairie au 05.55.28.10.91





Eclairage public

Une modernisation nécessaire

Sous l'impulsion réglementaire ¹, technologique et tarifaire (prix de l'électricité), la Ville d'Argentat s'est engagée dans la modernisation de son éclairage public. Il faut dire que sur les plus de 1000 luminaires que compte Argentat, 450 sont équipés de lampes désormais interdites à la vente. De plus, avec un budget annuel de 65 000 € consacré à la consommation électrique

pour l'éclairage public, la Ville d'Argentat se doit d'engager des actions pour diminuer sa facture énergétique.

UN SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT LUMIÈRE

La municipalité, à l'initiative de Bernard PRESSET, a donc engagé, dans un premier temps, une étude avec EDF. Celle-ci a pour objet de cartographier et recenser très précisément les matériels

installés sur tout le territoire communal. Une estimation des économies d'énergie et d'investissement poste par poste sera également réalisée et permettra, in fine, de réaliser un schéma d'aménagement lumière.

La Ville d'Argentat aura ainsi les moyens de redéfinir la politique d'éclairage de la commune, notamment en se posant la question de la pertinence d'une



baisse de puissance nocturne ou de l'extinction à partir d'une certaine heure. Quels que soient les résultats de cette étude, plusieurs pistes sont déjà en cours de réflexion :

- Installer des dispositifs plus économes et performants, les lampes nouvelle génération à led ou au sodium haute pression sont moins énergivores.
- Envisager l'installation de

dispositifs de variation et d'extinction plus performants afin de mieux gérer le temps d'éclairage.

- Rénover les coffrets électriques non conformes.
- Optimiser le niveau d'éclairage, éclairer juste, c'est éviter le sur-éclairage et le sous-éclairage, mais aussi éviter d'éclairer le ciel ou les façades des immeubles.
- Régler les luminaires déjà en

place afin de mieux orienter le flux lumineux.

- Ajuster les abonnements (baisse puissance).

Parce qu'un éclairage économe et respectueux de l'environnement est une nécessité, la ville s'engage.

1. Depuis le 1er janvier 2015, les lampes à vapeur de mercure et leur solution de substitution (ballons fluorescents) sont interdits à la vente.

FIN DES TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE D'ÉLECTRICITÉ

Une opportunité qu'a su saisir la Ville d'Argentat

A compter du 1er janvier 2016, les sites des consommateurs dont la puissance de raccordement est supérieure à 36 kVA (« tarifs Jaunes » et « tarifs Verts ») ne pourront plus bénéficier des tarifs réglementés d'électricité. Les « tarifs Bleus » seront, quant à eux, maintenus.

La Ville d'Argentat a donc souhaité anticiper cette échéance et a lancé une consultation dès le mois de mai. Avec cinq sites concernés représentant plus de 340 000 kWh de consommation annuelle, l'enjeu pour la Ville était de réduire fortement sa facture énergétique. Cet objectif est atteint dans la mesure où la commune a obtenu auprès d'EDF une diminution importante de ses tarifs : à consommation égale, la Ville verra sa facture allégée de plus de 28 %. Le nouveau contrat, conclu pour une durée de deux ans, sera effectif au 1er novembre.



Camping municipal

Les lundis soirs en fête

Durant la saison estivale, le camping municipal d'Argentat, classé 3 étoiles, a vu défiler des artistes ou groupes pour animer chaque lundi soir les pots d'accueil musicaux.

Après une présentation des lieux ainsi que des manifestations et des excursions sans oublier les loisirs « sport nature », la place est donnée aux différents groupes locaux bénévoles : Jeff, la Chorale des Gabariers, los Gojats del Porti ou les Echos Limousins, pour le plus grand plaisir de nos amis campeurs.

Deux lundis, le 20 juillet et le 10 août, la soirée s'est prolongée, car après le verre de l'amitié pris en commun, un barbecue a été

organisé, animé par le groupe vocal « Los Gojats del Porti ».

Après un mois de juillet un peu plus sur la réserve due en partie à la forte chaleur, le taux de remplissage du camping durant les trois premières semaines d'août avoisinait les 80%.

Cette canicule, a tout de même eu des effets positifs, car le Centre Aquarecréatif, situé à côté du camping, a vu ses entrées multipliées par 2 et certains jours par 3 avec un record le 6 août (841 entrées), par rapport à 2014 qui avait été une saison maussade.

En résumé, un bilan positif dans l'ensemble pour la saison estivale 2015.



A l'époque

Les écoles fleurissaient



Argentat, classe de 1952 à 1954

La ville d'Argentat comporte aujourd'hui les structures principales vouées à l'éducation des enfants : écoles maternelle et primaire, collège publics, écoles, collège et lycée privés de l'ensemble scolaire Jeanne d'Arc.

Mais, à l'heure où la population était sensiblement plus nombreuse, les chemins d'un accès plus difficile, les écoles de hameaux complétaient le dispositif des écoles, alors plus modestes, de la ville. Ainsi, en 1885, il est établi un vœu pour que des écoles de hameau soient établies à l'Hospital et à Chadiot.

Les habitants d'Aumont demandent au conseil municipal de vouloir bien faire construire une maison d'école à Aumont, les habitants de ce village offrant gratuitement

l'emplacement nécessaire et cette maison d'école ne devant coûter qu'environ 6000 F. Un choix apparaît pour l'édification de cette maison d'école :

- soit Monsieur Chabrier, propriétaire de l'école actuelle, transforme ses bâtiments en une école, selon un plan et des devis soumis et les vend ensuite à la commune ;

- soit différentes personnalités souhaitent conjuguer leurs ressources pour acquérir un terrain nécessaire à cette réalisation.

La première solution est retenue : l'école d'Aumont est achetée au prix de 5000 F. Les plans et devis des travaux de réparation et restauration de la Maison d'École d'Aumont sont dressés par M. Delbos architecte voyer ;

l'adjudication est fixée le 21 décembre 1926, l'entrepreneur retenu est Monsieur Pierre Chabrier.

A l'époque de Jules Ferry, le rythme des vacances était adapté selon le rythme des travaux ruraux.

Ainsi, par délibération en date du 2 août 1885, le Conseil Municipal précise que la rentrée des classes doit être fixée au 1er novembre... octobre étant le temps des vendanges et de la récolte des blés noirs.

En cette fin de XIX^e siècle, la participation aux travaux ruraux était plus importante que la simple organisation d'un calendrier scolaire...



La Scala de Milan

Comme si vous y étiez !

CINÉMA LE TURENNE

En 2014 le cinéma le Turenne d'Argentat a ouvert ses portes à un nouveau projet ; Ainsi petits et grands ont eu le plaisir de découvrir en diffusion différée depuis le Royal Opéra House of London de superbes ballets et opéras tels que « Alice au pays des merveilles » « Le lac des

cygnes » « Andrea Chénier » et « La bohème ». Pour cette deuxième édition, c'est avec un immense plaisir que la filiale de CGR « Côté Diffusion », spécialisée dans l'événementiel au cinéma, s'engage pour promouvoir et distribuer les plus grands ballets et opéras italiens. Cette nouvelle saison propose aux spectateurs de découvrir

de nombreux chefs d'œuvre et cela dans d'excellentes conditions tarifaires et qualitatives. Ces retransmissions transporteront les spectateurs sur scène et leur feront découvrir l'envers du décor, la musique et la production dans les moindres détails. Une saison pour appréhender toute la richesse de la culture italienne depuis un fauteuil de cinéma.

A VOS AGENDAS

GALA DES ETOILES (ballet)

Dimanche 15 Novembre 2015 à 14h30 depuis La Scala de Milan
A l'occasion de la clôture de l'exposition Universelle de Milan 2015, les Étoiles du monde entier nous feront découvrir ou redécouvrir les plus grands ballets classiques. Le Gala des Étoiles est une soirée unique et rare à voir sur scène.

Un moment féerique hors du temps à partager en famille.



JEANNE D'ARC (Opéra)

Vendredi 18 Décembre 2015 à 20h30 depuis La Scala de Milan

Un des récits les plus romanesques de l'Histoire de France, repris dans un Opéra de Verdi. Les plus grandes sopranos trouvent en cette Jeanne d'Arc au destin quelque peu insolite, un rôle d'une grande richesse. C'est la soprano Anna Netrebko qui incarnera pour la Scala cette héroïne au destin exceptionnel.



CENDRILLON (Opéra)

Vendredi 12 Février 2016 à 20h30 depuis l'Opéra de Rome

Pour ce début d'année, nous retrouverons le célèbre conte populaire. Dernier opéra comique de Rossini, son adaptation lyrique prend des allures de comédie pleine de gaieté. La mise en scène est réalisée par Emma Dante, provocatrice, originale et talentueuse, une figure de premier plan du théâtre contemporain italien.



LA BAYADERE (Ballet)

Vendredi 22 Avril 2016 à 20h30 depuis le Théâtre Mariinsky

Œuvre phare de Marius Petipa, ce ballet est un bijou du répertoire classique. Un amour impossible, des airs d'Orient, une chorégraphie grandiose, tous les ingrédients sont là pour ensorceler les spectateurs de tout âge.

Tarifs :

Ballets : 12€ - Opéras : 15€

Groupe : 10€ - Enfants/Étudiants : 8€

Renseignements :

Cinéma le Turenne 05 55 28 18 39



Echos Limousins 80 ans déjà !

Dimanche 9 août, les Echos Limousins ont fêté leurs 80 ans. Ce groupe créé par Jean SAINTANGEL a été repris par Lulu LEYGNAC.

Un défilé a eu lieu en ville avec plusieurs groupes. Dépôt de gerbe au Monument aux Morts, suivi d'une messe à l'Eglise Saint Pierre, animée par les groupes folkloriques, puis repas spectacle à la salle socioculturelle, avec une prestation très applaudie des différents groupes folkloriques.



Balkan Trad Fest Festival de musique

Le 15 août 2015 s'est déroulé le premier festival de musique des Balkans à la salle socioculturelle.

Feu d'artifice du 14 juillet

Cette année le feu d'artifice du 14 juillet était sur un air de musique dont le thème était « Les années folles ». Cette animation a été précédée par des joutes sur la Dordogne grâce à l'association Dordogne Animation et une descente de canoës en flambeaux réalisée par Escapade Nature en collaboration avec CAP Nature.



Bourse aux oiseaux

Les 29 et 30 août a eu lieu la bourse aux oiseaux organisée par le COA (Club Ornithologique Argentacois), à la salle socio-culturelle. De beaux oiseaux étaient en vente durant le week-end.



Hommage à Eusèbe Bombal

Dans le cadre de la soirée du Patrimoine, samedi 19 septembre à la salle socioculturelle, un hommage a été rendu à Eusèbe Bombal, à l'occasion du centenaire de sa disparition. Chants, danses, poèmes, saynètes, diaporama ont permis de mettre en exergue toutes les œuvres et actions de ce célèbre Argentacois.



Concert Chanteur russe

Mardi 18 août a eu lieu un concert avec le chanteur Russe Valery Orlov en l'Eglise d'Argentat. Sa voix de basse puissante a enchanté le public.

Exposition Vernissage

Jeudi 27 août à la Maison du Patrimoine, présentation très enrichissante de la vie des Gabariers par Monsieur Frédéric Pesteil, lors du vernissage de l'exposition « Un fleuve et des hommes, l'âge d'or des gabariers ». Les différents panneaux retracent l'histoire de ces valeureux marins ainsi que la construction de notre gabare actuelle en 1999. Cette exposition est visible jusqu'au 30 septembre 2015.





Journée de la Paix

21 septembre 2015

De nombreux élèves avec leurs professeurs ont répondu présents pour le mouvement de la paix lundi 21 septembre place Bad Koenig, près de l'arbre de la paix. Par leurs présentations, leurs lectures et leur chant, ils ont donné un sens à cette journée. La Journée internationale de la paix est observée chaque année, partout dans le monde, le 21 septembre. Le thème de cette année, « Partenariats pour la paix – Dignité pour tous ».



Pompiers

Remise de médailles

Comme chaque année, le 14 juillet avait lieu devant le Centre de secours la remise des diplômes et médailles à nos Sapeurs-Pompiers volontaires de la caserne d'Argentat, suivie du défilé de leurs camions en ville.

Festival Val'Dordogne

7^{ème} édition

Comme chaque année le Festival Val'Dordogne organisé le 3 octobre 2015 par la Chorale des Gabariers a connu un vif succès. De nombreuses chorales et groupes vocaux avaient répondu présents : Los Gojats Del Porti d'Argentat, Accroche-Chœur de Saint-Céré, Faits divers d'Aurillac, Ensemble Vocal de Terrasson et La Chorale des Gabariers. Tous ont présenté leur programme puis l'ensemble de ces groupes est remonté sur scène pour un chant final : Le Tourdion, devant un public ravi.



Les gabares au festival de Loire

Un partenariat pour représenter le territoire

Des représentants de la Commune d'Argentat, des membres de l'Association des Gabariers et de Dordogne Animations ainsi que le groupe vocal Los Gojats Del Porti ont participé durant plusieurs jours du 24 au 27 septembre 2015, au Festival de Loire à Orléans. Les gabares de la commune d'Argentat et de la Communauté de Communes du Pays d'Argentat ont participé elles aussi à ce rassemblement.

Les invités d'honneur, cette année étaient la Pologne et la Dordogne.

La gabare d'Argentat, restée à quai, a reçu le prix d'honneur du Festival.

Les gabares et gabarots ont connu un vif succès et le stand Vallée de la Dordogne a reçu un public nombreux.



Jumelage

Argentat / Bad König

La rencontre annuelle des villes jumelées Argentat-Bad König s'est déroulée du 29 Juillet au 2 Août 2015 à Bad König. Le maire d'Argentat Jean Claude Leygnac, accompagné de son premier adjoint Jean Claude Alaphilippe, ont participé à cet échange. Le thème du programme "101 pas vers l'Europe de 2020" était basé sur les énergies nouvelles : visite de la société coopérative de l'énergie à Erbach, suivie de la découverte du parc pour les énergies vertes sur le site du Hainhaus. Le jour suivant, visite du projet "écovillage à énergie bio" à Breuberg.



Journée des associations

Rencontres

Dimanche 6 septembre la Journée des Associations s'est déroulée à la salle socio-culturelle de 10 heures à 17 heures 30. Cette journée a été soulignée par de belles rencontres d'informations grâce à nos nombreuses associations.

Histoires de passages

La plume d'ange de Claude Nougaro



Mardi 14 juillet, dans le cadre des rencontres-promenades Histoires de Passages, une plume haute de 15 mètres a été installée par l'artiste Francis Guerrier, Place Gambetta, en hommage à la chanson « Plume d'ange » de Claude Nougaro. Cette plume a été inaugurée jeudi 16 juillet à 17 heures en présence de son épouse et de l'artiste.



Salon des Arts

31^{ème} saison

Le vernissage du 31^{ème} Salon des Arts s'est tenu samedi 11 juillet dans la salle de la Halle. Cette exposition avec des œuvres très variées et réunissant de nombreux artistes a été ouverte au public jusqu'au 15 août.

Foire à la brocante et marché des potiers

Des rencontres inscrites depuis près de 30 ans

Ces animations ont réuni de nombreux visiteurs mais aussi 140 exposants pour la foire à la brocante et 36 exposants pour le marché des potiers.



Accueil des réfugiés

Une action citoyenne



Argentat, fidèle à ses valeurs et à ses engagements historiques, veut être au côté des personnes désespérées qui fuient leur pays. Nous ne pouvons rester étrangers à leur souffrance, ni à leurs espoirs. Mais la Ville ne peut pas agir seule.

Aussi, en coordination avec l'Etat dont c'est la responsabilité, et en lien avec les partenaires traditionnels (département, bailleurs sociaux, associations, ...), la municipalité souhaite mobiliser la Ville. C'est la raison

pour laquelle Argentat a décidé, parmi 18 autres communes corréziennes, de se porter volontaire pour l'accueil de réfugiés.

Deux logements appartenant à Corrèze Habitat et situés à Argentat vont être prochainement mobilisés. Mais ce n'est pas tout. Nous connaissons la solidarité des Argentacois, elle n'a jamais manqué de s'exercer. La municipalité fait donc appel à votre générosité car les besoins sont grands.

Vous avez des meubles, des appareils électroménagers, des couvertures, des vêtements, ... que vous souhaitez offrir. Nous vous invitons à vous rapprocher du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville d'Argentat, qui vous informera des modalités de cette mobilisation.

CCAS d'Argentat
05 55 28 94 13
refugies@argentat.fr



Sorties sur Argentat

Novembre à décembre 2015

Marché

Place Joseph Faure
Marché traditionnel tous les jeudis en matinée place Joseph Faure à Argentat . Foire tous les 1ers et 3èmes jeudis.
Renseignements: 05.55.28.16.05

Novembre

04 : Lire et faire lire : doudous tout doux (doudous autorisés !) Médiathèque ; Tous les 1ers

mercredis du mois lectures par les bénévoles de l'association Lire et faire Lire pour les enfants de 3 à 10 ans.

04 : Goûter avec animation pour les personnes seules ou isolées, à partir de 15H organisé par l'antenne Croix Rouge d'Argentat salle Jean Saintangel ;
Renseignements : 05.55.28.80.59

10 : Bébés lect'heure : lectures pour les tout-petits une fois tous les 2 mois (le mardi matin) à la médiathèque

14 : Gala annuel du judo club, salle socio-culturelle place Joseph Faure ;

14 : Bourse aux jouets organisée par l'association Familles rurales, salle multi-activités ; inscriptions avant le



11 novembre, ouvert le 14 de 10H à 16H ;

Renseignements : 05.55.28.16.04

21 : loto annuel de SPAUR, Rugby, salle socio-culturelle place Joseph Faure ; entrée libre.

21 : Cyclo-Cross organisé par le VTT CLUB ARGENTAT, Stade Marcel Celles

28 : Théâtre organisé par la Communauté de Communes du Pays d'Argentat en partenariat avec le théâtre des 7 collines « les agricoles », salle socio-culturelle place Joseph Faure, à 20H30 ; 7 € pour les adultes, 3 € pour les moins de 16 ans ; renseignements et réservations : 05.55.91.01.75

29 : Thé dansant salle de la halle, de 15H à 19H

Décembre

04 et 05 : Téléthon

06 et 13 : Elections Régionales salle socio-culturelle place Joseph Faure ;

12 : concert avec la chorale de la Chanterie de Limoges et la chorale des gabariers, église d'Argentat ; concert avec deux chorales : en première partie, chorale de la Chanterie de Limoges (80 choristes). En seconde partie, chorale des gabariers d'Argentat ; Final avec un chant commun réunissant les deux chorales. A partir de 17H ; entrée : 5 €.
Renseignements 05.55.28.17.17
a2ne19@wanadoo.fr

13 : Marché de Noël d'Argentat, Organisé par le C.C.A.A.

16 : Cacaocontes à la Médiathèque, animation proposée par l'association ABC ; à 15h pour les 6-10 ans et à 16h pour les 3-5 ans ; goûter offert par l'association.

17 : goûter avec animation pour les personnes seules ou isolées, à partir de 15H organisé par l'antenne Croix rouge d'Argentat salle Jean Saintangel ;
Renseignements : 05.55.28.80.59

22 : Don du sang, salle socio-culturelle place Joseph Faure, de 15H à 19H30.

31 : Réveillon de la Saint Sylvestre de l'amicale de l'USA, salle socio-culturelle place Joseph Faure ;

COMMUNES, UN PATRIMOINE EN DANGER

BAISSE DE L'INVESTISSEMENT
ET RÉDUCTION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX



TOUS LES CITOYENS SONT APPELÉS À SIGNER
«L'APPEL DU 19 SEPTEMBRE POUR LES COMMUNES DE FRANCE» SUR CHANGE.ORG

Pour la seule commune d'Argentat, la baisse des dotations de l'Etat représentera en 2017
une perte de plus de 231 000 € par rapport à 2013

PLUS D'INFORMATION SUR WWW.AMF.ASSO.FR
SIGNEZ NOTRE APPEL SUR WWW.CHANGE.ORG/LAPPELDU19SEPTEMBRE
SUIVEZ-NOUS SUR  [#JAIMEMACOMMUNE](https://twitter.com/JAIMEMACOMMUNE)

